

La jeunesse française : paradoxes et polarisations

Vincenzo Cicchelli et Valérie Germain

This paper aims at portraying an overall picture of young people's condition in France. In an attempt to provide an overview of the social changes that are occurring in their lives, it endeavours to highlight the main features of contemporary youth. First, this paper draws on the perspective of the regimes of youth transitions in Europe (Walther 2006), in order to illustrate the specificity of the French case. It then takes a distinctive position in the analysis of the recent important shifts by exploring the paradoxes that shape the lived experiences of young French people, especially the dialectic between their autonomy and dependency. Finally, the increasing divergence of the paths to adulthood between educated and uneducated young people is explored, using the two relevant examples of the transition from school to work and the process of leaving parental home.

Introduction : un modèle de socialisation de la jeunesse

Au cours des trente dernières années, bien des éléments de la condition juvénile ont changé. La scolarisation massive et la généralisation du modèle lycéen et étudiant, la force de la culture juvénile dans la structuration des comportements, l'éloignement culturel entre les générations, l'essor d'une autonomie pédagogique au sein des familles, le fort souci de la réussite scolaire ont été maintes fois soulignés (Cicchelli et Galland 2008).

Ces changements ont affecté l'ensemble de la jeunesse européenne. En dépit de la diversité des formes de socialisation en Europe, un modèle transnational de la jeunesse s'est imposé : l'entrée dans la vie adulte est précédée aujourd'hui d'une phase de préparation assez longue durant laquelle les individus rassemblent par étapes les atouts nécessaires au succès de cette entrée (Galland 2011). Une jeunesse étendue ne saurait plus être considérée comme un temps entre l'enfance et la vie adulte. Elle devient (tout comme plus récemment l'adolescence) un temps à part entière de la vie, placé sous l'enseigne d'une formation longue et un long apprentissage de la vie en société, par le biais de tâtonnements et d'expérimentations (*ibid.*). On ne s'étonnera guère ainsi que l'autonomie des jeunes se soit imposée comme une question centrale

dans l'expérience subjective de cette population, dans l'analyse sociologique et dans le débat public. Il y a dix ans déjà, une proposition émanant du Youth Forum Jeunesse définissait l'autonomie comme un principe structurant l'ensemble de la condition juvénile : « l'autonomie est la situation où les jeunes ont le soutien, les ressources et les débouchés nécessaires leur permettant de vivre de manière autonome, de faire leurs choix de vie et d'avoir accès à une participation sociale et politique totale dans tous les secteurs de la vie quotidienne, ainsi que de prendre des décisions de manière autonome »¹.

Plus largement, ce modèle européen de jeunesse se fonde sur l'existence de quatre traits majeurs (Cicchelli 2013).

Primo, les jeunes acquièrent rapidement une autonomie qui renvoie à l'affirmation de leur individualité, à la construction de leurs appartenances groupales, à la consommation de produits culturels. En même temps, ils font l'objet de politiques publiques plus nombreuses, étendues et variées, notamment dans le domaine de la difficile transition formation-emploi.

Secundo, parce que l'orientation est consubstantielle à l'allongement de la jeunesse entendue comme phase d'expérimentation, l'intégration sociale des jeunes se réalise par la *médiation* des adultes, par l'intermédiaire de dispositifs de nature institutionnelle. Si les jeunes bénéficient de plus grandes marges de libertés, leur transition à l'âge adulte se fait à l'aide d'un encadrement diffus. C'est dans cette situation d'une plus grande autonomie relationnelle et culturelle de la jeunesse et de sa plus grande prise en charge par la collectivité, ce qui se laisse voir par l'étendue du maillage institutionnel enserrant cet âge de la vie, que doit être comprise la place que les sociétés contemporaines font aux jeunes. L'avenir de ces derniers est plus que jamais placé sous la responsabilité des adultes. Les récessions économiques que les sociétés européennes traversent depuis la fin des Trente glorieuses, et la période d'expansion faisant suite à la fin de la seconde guerre mondiale, ont été à l'origine d'une plus grande difficulté d'intégration des jeunes dans le corps social, si bien que les anciennes inquiétudes des adultes à l'égard des jeunes, vus tour à tour comme un péril pour la société et un péril pour eux-mêmes, ont été rejointes par un souci inédit, devenu central : comment les accompagner vers l'âge des responsabilités ?

Tertio, nos jeunes contemporains voient en leurs parents des partenaires actifs, des figures de médiation, tout au long d'un parcours plus long, sinueux et parfois réversible d'insertion sociale. Pris également en charge plus que par le passé par des dispositifs d'insertion, les jeunes se retrouvent fréquemment en situation d'être accompagnés : ils échappent donc rarement à l'évaluation de

¹ Youth Forum Jeunesse, *Prise de position pour l'autonomie des jeunes*, Adoptée par le Conseil des Membres, 23-24 avril 2004, Bruxelles.

leurs compétences par les adultes, ils sont astreints au devoir de responsabilité. Ils doivent montrer qu'ils méritent l'assistance, qu'ils maintiennent l'assistanat à distance, qu'ils réussissent dans les études.

Quarto, les jeunes ont intériorisé l'importance de la médiation des professionnels de la jeunesse dans leur intégration sociale, c'est la raison pour laquelle ils expriment parfois un sentiment d'abandon lorsque des dispositifs spécifiques sont inexistantes ou se révèlent inefficaces. Pourtant, s'ils ne rejettent pas l'encadrement et peuvent même le souhaiter, ils refusent d'être assignés au statut d'assistés et demandent des formes souples et surtout efficaces d'accompagnement, leur permettant de trouver leur voie.

En s'inscrivant dans ce modèle général, cet article souhaite montrer les spécificités de la jeunesse française à l'égard de ses homologues des autres pays européens, en s'attachant plus particulièrement à explorer la façon dont les jeunes ont connu aussi bien une plus grande valorisation de leur autonomie qu'une plus grande difficulté à s'insérer socialement.

La jeunesse française à l'épreuve des comparaisons

À l'origine de ce modèle général de socialisation de la jeunesse européenne, il y a un élément fort bien connu : le report des âges auxquels sont franchis les cinq seuils d'entrée dans l'âge adulte, c'est-à-dire la sortie du système scolaire, l'accès au premier emploi, le départ de la famille d'origine, le mariage et la constitution d'une nouvelle famille avec la naissance des enfants. Le moratoire psycho-social, issu de cet allongement de la jeunesse a eu pour effet de différer la prise de responsabilités typiques de l'âge adulte. Toutefois, il n'a aucunement exempté les jeunes de devoir faire des choix biographiques avérés pouvant engager leur avenir, dans les contextes scolaire et universitaire notamment (Cicchelli 2001a).

Malgré ces éléments transversaux, la jeunesse se caractérise en Europe par une grande diversité interne. Un large pan de la littérature s'est penché sur la compréhension des variations au sein de l'Europe des nouvelles formes du passage à l'âge adulte par l'articulation des trajectoires biographiques, y compris dans leurs significations subjectives, et des données plus structurales, comme le marché du travail, le système scolaire, les formes familiales de la prise en charge, les politiques publiques.

Quatre régimes de transition

Certains auteurs ont même mis en évidence l'existence de types de jeunesse, en distinguant quatre régimes de transition censés expliquer la variété des

trajectoires juvéniles dans les pays européens. Désormais moins standardisées que par le passé, ces trajectoires seraient devenues de type « yo-yo ». Dans le régime universaliste (typique des pays scandinaves), les jeunes sont encouragés à expérimenter des transitions « yo-yo », en faisant des allers-retours vers le marché du travail, possibilité fournie par une formation individualisée et diverses prestations sociales. Dans le régime de transition centré sur l'emploi (et donc en France, Allemagne, Pays-Bas), les transitions « yo-yo » se traduisent par le fait que les jeunes adultes doivent naviguer entre des contraintes fortes en matière de trajectoires standardisées et la construction d'une carrière personnelle, exigences qu'ils doivent concilier individuellement en dépit du poids normatif des attentes institutionnelles à leur égard. Dans le régime libéral de transition (que l'on retrouve en Grande-Bretagne et en Irlande), les trajectoires « yo-yo » sont en revanche le résultat d'un processus mettant en parallèle la flexibilité du système et l'individualisation des risques. Dans le régime sous-protecteur (qui caractérise les pays de l'Europe du sud), les trajectoires « yo-yo » se développent à cause d'une carence de politiques publiques de soutien qui se trouve compensée par une dépendance prolongée à l'égard de la famille d'origine (Walther 2006).

D'autres travaux ont dégagé quatre logiques d'expérience du devenir adulte. Cécile Van de Velde (2008a) les nomme respectivement : « se trouver », « s'assumer », « se placer » et « s'installer ». La première serait typique du Danemark, pays où la jeunesse s'envisage comme un temps long d'exploration, inscrit dans une logique de développement personnel. La deuxième, qui renvoie à une émancipation individuelle et se traduit par des trajectoires courtes, se retrouverait en Grande-Bretagne. La troisième relève plutôt d'un processus d'intégration sociale au sein de trajectoires dominées par l'enjeu des études et du premier emploi; cette logique caractériserait la France. La dernière renvoie au prolongement de l'appartenance familiale, elle serait représentative de l'Espagne.

La France à l'issue de la comparaison : double dépendance, famille et collectivité

Au terme de ces comparaisons, où peut-on situer la jeunesse française à l'égard de ses voisines européennes ? L'idée qu'il y aurait dans le fonctionnement de la société française, de ses institutions, du marché du travail, des éléments entravant l'accès à l'autonomie a acquis encore plus de force grâce aux comparaisons internationales : certaines sociétés européennes semblent mieux favoriser la prise d'indépendance des jeunes (scolarisés ou non) de leurs familles d'origine. Comment être jeune en France quand les étapes de l'insertion s'allongent ? « Grâce aux solidarités familiales, mais à condition d'en bé-

néficier » affirme on ne peut plus clairement Daniel Cohen (2007 : 20). Ainsi, « dès lors que s'allongent les durées entre les différentes étapes du parcours, la dépendance à l'égard de la famille d'origine s'en trouve renforcée » (*ibid.*). La « singularité du modèle français est d'être « une forme d'accompagnement familial progressif vers l'âge adulte » (Galland 2009 : 75). Ce modèle se voit d'ailleurs plus particulièrement chez les étudiants, qui durant la semaine vivent leurs vies d'étudiants et leurs vies de jeunes, en sortant le soir et en profitant de l'offre culturelle des grandes villes universitaires où ils résident. Loin de garantir comme dans les pays nordiques l'indépendance des individus majeurs, la logique française de socialisation de la jeunesse consacre plutôt un principe de prise en charge parentale du temps des études (Cicchelli 2001a), tout en se distinguant des pays méditerranéens par quelques traits universellement « défamilialisants », tels que l'aide au logement par exemple (Van de Velde 2008b). Cette politique envers les jeunes adultes relève majoritairement d'une inspiration « corporatiste », nuancée toutefois par quelques composantes d'inspiration « social-démocrate » (*ibid.*). La jeunesse française bénéficie d'une double prise en charge, à la fois des familles d'origine et de la collectivité à travers de nombreux dispositifs publics.

Autonomie et dépendance

La dialectique entre l'autonomie et la dépendance, commune à la jeunesse européenne, a été lue en France en termes de disjonction entre une forte aspiration de la jeunesse française à vouloir obtenir une vie autonome et une plus grande difficulté à la réaliser en raison d'une dégradation des conditions d'insertions sociales et professionnelles au cours des dernières années (Cohen 2007). L'allongement de la dépendance a donc été appréhendé de façon spécifique : on a largement insisté sur ce phénomène de *familialisation* et *institutionnalisation* de la jeunesse découlant de l'allongement de sa prise en charge par la famille, la collectivité des adultes et par l'extension d'une certaine intervention publique à son égard que ce soit pour les jeunes chômeurs ou les étudiants (Cicchelli 2001b).

Une forte autonomie relationnelle

Si la jeunesse s'allonge partout en Europe, la plus grande précocité de l'adolescence, y compris en terme de début de la puberté, réduit la période de l'enfance proprement dite et autorise de nouvelles formes de subjectivité (Octobre *et al.*, 2010). Les jeunes construisent leur autonomie relationnelle en la négociant

à l'intérieur de leurs familles, à l'appui d'une culture juvénile partagée avec leurs pairs, culture de plus en plus prégnante et dont on connaît les prémisses dans les années 1960. Cette prise d'autonomie a été favorisée sans doute par une transformation profonde de la socialisation familiale. En essayant de rendre compte des changements intervenus au sein des familles européennes depuis la fin des années 1960, certains auteurs, ont pu mettre l'accent sur les nouvelles priorités des parents, dont les pratiques éducatives seraient davantage tournées vers le développement de l'individualité des enfants, à partir de l'enfance jusqu'à leur départ définitif du foyer parental (Mørch et Andersen 2006).

Mais l'obtention d'un espace interne à la famille où les adolescents disposent de plus grandes marges de liberté renvoie plus profondément à une plus grande autonomisation vis-à-vis de la société des adultes sur le plan des goûts culturels (dans les choix musicaux et vestimentaires notamment), et de la vie intime (dans le domaine des relations sentimentales et sexuelles, avec même la reconnaissance d'un droit à l'intimité). Cette prise d'autonomie relationnelle de la jeunesse se voit donc par l'importance grandissante du groupe des pairs au niveau de la régulation des conduites individuelles (Pasquier 2005).

La prise en charge familiale

En même temps, la dépendance des enfants des ressources familiales s'étire, si bien qu'on a pu parler de l'essor d'une nouvelle figure sociale, « le jeune adulte dépendant pécuniairement » (Schehr 2008).

En France, l'allongement général de la scolarité à des âges inédits est en grande partie à l'origine du prolongement de la socialisation familiale des jeunes, y compris ceux appartenant à des catégories sociales autrefois exclues des cycles supérieurs de l'enseignement (Erlich 1998). La contribution des familles à la vie étudiante est capitale. Les transferts familiaux représentent la moitié du budget mensuel moyen des étudiants français, alors qu'ils ne représentent respectivement qu'un dixième, un quart et moins d'un tiers des budgets de leurs homologues finlandais, britanniques et hollandais (Eurostudent 2005).

L'importance des familles s'observe également dans le cadre de la prise d'autonomie résidentielle des étudiants. « D'après Eurostat, la France est l'un des Etats membres où le départ des jeunes du foyer parental est le plus aidé par la famille, les parents prenant en charge en moyenne 61% du coût du logement de leurs enfants étudiants » (Guichet 2013 : 9). Entre 19 et 24 ans, neuf ménages étudiants sur dix bénéficient d'une aide régulière de leur famille, qu'elle prenne la forme de versements monétaires, d'une aide au logement ou de la participation aux dépenses alimentaires (Robert-Bobée 2002). D'ail-

leurs, le taux de pauvreté des ménages étudiants est très sensible à la prise en compte des aides reçues. Si l'on ne tenait compte que de leurs seuls revenus, 90% d'entre eux seraient en dessous du seuil de pauvreté; mais ils ne sont plus que 20% lorsque l'on inclut l'ensemble des aides apportées par la famille, occasionnelles ou régulières, financières ou en nature.

Les jeunes français acquièrent ainsi leur autonomie résidentielle tout en étant dépendants financièrement de leurs parents. Les études supérieures, aussi paradoxales que cela puisse paraître, constituent un élément favorable à l'autonomie résidentielle des jeunes (Bendit, Hein et Biggart 2009). L'autonomie résidentielle, si elle s'acquière grâce à la famille d'origine est aussi limitée par cette dernière. En effet, tous les étudiants n'ont pas les mêmes probabilités de décohabiter. Plus que les ressources financières de la famille d'origine ce sont aussi les dispositions culturelles à l'égard des études supérieures qui encouragent ou limitent la décohabitation des étudiants. Ainsi, plus les études supérieures sont perçues soit comme un moyen de maintien de sa position sociale, soit au contraire comme un moyen d'ascension sociale, plus les parents sont prêts à se mobiliser pour que leurs enfants décohabitent et suivent les études supérieures qu'ils souhaitent (Germain 2014). Finalement les aides de la famille pour permettre aux jeunes de s'insérer du point de vue résidentiel sont aussi un moyen pour lutter contre le déclassement.

Étirement de la dépendance vis-à-vis de la collectivité

En dépit de ces considérations, ce serait faux d'affirmer que l'intervention de la collectivité en direction de la jeunesse est négligeable en France (Charvet 2001). En effet, à mesure que la part des étudiants bénéficiaires d'une aide familiale augmentait, et cela dans tous les milieux sociaux, le pourcentage des étudiants recevant une bourse s'élevait également (en passant entre 1963 et 1992 de 30% à 44% pour les milieux populaires et de 5% à 11% pour les milieux supérieurs). Si l'on prend en compte l'ensemble des aides publiques, en 1970-1971, 16,4% des étudiants étaient concernés (soit 117 993 individus), contre 22,2% en 2007-2008 (soit 495 208 individus) (Zilloniz 2009). En 2001, la commission « Jeunes et politiques publiques » (Charvet 2001) calculait que 75% des 16-25 ans faisaient l'objet, à quelque titre que ce soit, d'une intervention publique – proportion qui avait triplé en 25 ans. L'intervention publique en direction de la jeunesse concerne désormais des domaines aussi variés que le logement, la santé, la formation, l'emploi, l'aide sociale, la mobilité, les loisirs et la culture (Lefresne 2011).

L'insertion professionnelle est devenue l'un des objets privilégiés des politiques publiques. Déjà en 1994, Mireille Elbaum et Olivier Marchand souli-

gnaient la spécificité de l'emploi juvénile en France : au cœur du problème, il y a le recours de plus en plus faible du secteur productif à la main-d'œuvre juvénile. En 2001, plus d'un jeune sur deux passe dans les années qui suivent sa sortie du système scolaire par au moins un des dispositifs d'insertion professionnelle et 40% des 16-25 ans qui sont en emploi bénéficient d'emplois aidés ou des dispositifs généraux de la politique de l'emploi, notamment les mesures d'allègement des cotisations sociales (Charvet 2001). En 2009, les contrats aidés concernent plus du quart des jeunes en emploi (16-25 ans), alors que cette proportion n'était que de 3% en 1974. Plus largement, et en prenant en compte les jeunes non diplômés, ils sont plus de 4 sur 10 à être passés par une mesure de politique publique en faveur de l'emploi au cours des sept années qui ont suivi leur sortie de formation initiale (en 1998)² (Insee 2013). Pour 16 % des non diplômés cette expérience est même fortement structurante de ces premières années sur le marché du travail (Gasquet et Roux 2006). La politique de l'emploi est devenue « une véritable composante structurelle du processus d'insertion tentant aussi bien d'atténuer les obstacles à l'entrée dans la vie active que d'éviter l'exclusion durable de l'emploi stable » (*ivi* : 18).

Les turbulences du passage à l'âge adulte

Un élément décisif ayant conduit à une plus grande importance attribuée à la question de l'autonomie en France a été la mise au jour d'une forte diversification interne au monde juvénile, avec la persistance et même le renforcement d'inégalités sociales et une plus grande fragilisation d'une partie de la jeunesse et du monde étudiant. On assiste ainsi à une forte polarisation interne de la condition juvénile, qui éloigne de plus en plus les jeunes diplômés des jeunes non qualifiés. « La jeunesse française est coupée en deux et cette césure s'accroît » (Cahuc *et al.* 2011 : 10).

Incertitudes dans la transition formation emploi

La place occupée par les jeunes dans le cycle de vie ferait en sorte que ceux qui arrivent sur le marché du travail « ressentent plus directement, et dans tous les pays, la montée de l'incertitude constatée à l'échelon mondial » (Blossfeld *et al.* 2005 : 6). Les jeunes entrant dans le monde du travail sont donc plus

² Il peut s'agir d'une formation, d'un contrat en alternance, d'un contrat emploi solidarité ou d'un emploi jeune durant leurs sept premières années de vie active.

exposés à l'incertitude générale, alors que les individus déjà intégrés seraient relativement mieux protégés des conséquences de la globalisation. En France, au moins depuis le rapport de Bertrand Schwartz (2007 [1982]) qui pointait déjà la dégradation de l'insertion professionnelle des jeunes au début des années 1980, on a associé à cette période de vie un risque de précarité, alors que les économistes américains l'interprètent plutôt « comme une occasion d'acquérir des expériences et d'élargir l'éventail des emplois potentiels des débutants » (Mansuy et Marchand 2005 : 4). Il est certain que les transitions formation-emploi sont devenues plus complexes.

Depuis 1978, le taux de chômage des jeunes actifs sortis depuis 1 à 4 ans de formation initiale n'a cessé de croître, en passant de 8,4 à 19,2% en 2012 pour les hommes et de 16,2% à 18,2 pour les femmes. On observe ainsi une certaine stabilité pour les secondes et une forte augmentation pour les premiers (Insee 2013). Le risque de chômage des jeunes français, plus sensible aux fluctuations conjoncturelles que le chômage des adultes (Minni 2009) est fonction de leur diplôme : ainsi si en 1978, 17,6% des jeunes (tous sexes confondus) ayant un Brevet ou pas diplômés du tout étaient à la recherche d'un emploi (entre 1 et 4 ans après leur sortie de formation initiale), ils sont désormais 45,7% en 2012 (Insee 2013). Pour les diplômés du second cycle du secondaire, ces taux étaient respectivement aux mêmes dates de 9,5% et de 22,1% et enfin pour les diplômés de l'enseignement supérieur, ces taux descendaient à 5,5% et 9,4%. Les enquêtes génération du Centre d'Etudes et de Recherche sur les Qualifications (Céreq) confirment la force de la formation initiale en France sur la transition vers l'emploi : pour la Génération 2004, le risque de chômage est de 20 points plus important pour les non-qualifiés que pour les diplômés de l'enseignement supérieur et il est de 27 points pour la Génération 2007. La cause est bien une dégradation générale de la situation des jeunes et en particulier des non qualifiés (Rose 2005).

Les jeunes non qualifiés restent plus que les autres fortement soumis aux aléas de la conjoncture. Ces jeunes non diplômés sont plus fréquemment que les autres embauchés sur des contrats moins protégés (Contrat à Durée Déterminée, CDD, intérim) : parmi la Génération 2007, ils sont seulement 22% à être embauché en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) directement à la sortie des études contre 41% pour les diplômés du supérieur (Arrighi 2012). Ces contrats précaires constituent en cas de retournement de la conjoncture (intervenu en 2001, et plus récemment à la suite de la crise financière de 2008) les premières variables d'ajustement des employeurs (Mazari *et al.* 2011), contribuant à creuser l'écart entre diplômés et non diplômés. Ainsi, trois ans après la fin de leurs études, 43% des jeunes de la Génération 2007 non diplômés ont passé un an et plus au chômage, alors que cela concerne seulement 9% des titulaires d'un doctorat.

En dehors du risque de chômage, la trajectoire d'insertion varie elle aussi fortement selon le niveau de formation : au sein de la Génération 2007, 75 % jeunes sortis avec un master ont connu une trajectoire que l'on peut qualifier d'accès rapide et durable à l'emploi, contre seulement 29% des jeunes non qualifiés (Arrighi 2012 : 34). Les jeunes qui accèdent plus facilement au monde du travail et à de meilleures conditions d'emploi sont les plus diplômés.

Les différents dispositifs « Génération » du Céreq confirment au fil des enquêtes que les jeunes ayant des diplômes de deuxième et troisième cycle universitaire ont un avantage par rapport aux autres que ce soit en termes d'accès à un premier emploi au bout de trois années de vie active, à un CDI. Ils ont une meilleure rémunération également, ont quitté plus souvent leur région et connu moins souvent une mobilité professionnelle. Comparés aux jeunes sortants de l'enseignement secondaire ou à ceux qui ont échoué dans un premier cycle universitaire ou un BTS, « ceux qui ont décroché un diplôme du supérieur sont dans une situation plutôt favorable par rapport aux autres sortants du système éducatif » (Giret 2009 : 333).

Pour le dire avec Eric Maurin (2009), on n'assisterait pas à une érosion tendancielle du statut des diplômés, mais à « un accroissement très net de leur avantage sur les non diplômés en matière d'accès à l'emploi » (*ivi*: 56). Il existe donc une forte polarisation en France de la condition juvénile : « les destins des jeunes qui poursuivent des études, même courtes, mais sanctionnées par un diplôme ou un titre professionnel, et ceux qui abandonnent leur scolarité le plus tôt n'ont rien en commun et sont de plus en plus divergents » (Galland 2000: 223).

À l'inégalité de diplôme s'ajoute l'inégalité entre les sexes : les femmes (à l'exception notable des doctores et des licenciées) sont toujours moins bien payées que les hommes et elles représentent environ les 2/3 des jeunes considérés aux marges de l'emploi (Couppié, Gasquet et Lopez 2007).

Une inégalité dans l'accès au logement

L'allongement des études supérieures en France a eu pour corollaire de retarder l'accès à l'indépendance financière des jeunes, du simple fait de leur entrée sur le marché du travail à temps plein plus tardive. Pour autant, avec un âge médian de 23 ans, l'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes français s'effectue relativement tôt par rapport aux pays de l'Europe du sud. Toutefois selon leur situation vis-à-vis des études, leur accès à l'autonomie résidentielle est plus ou moins facilité, plus ou moins rapide.

En prenant en compte les étudiants, on observe une tendance à une prise d'indépendance générale. Les modes de logements familiaux (chez les pa-

rents et chez d'autres membres de la parenté) baissent depuis 1997, alors que d'autres formules comme le logement en cité U, l'internat, la colocation, et le fait de vivre seul ou en couple ont eu tendance à augmenter (Vourc'h 2009). Cette tendance s'explique mécaniquement par la présence plus forte des jeunes femmes dans le cursus supérieur (et l'on sait qu'elles sont plus inclinées que leurs homologues masculins à quitter le logement parental, voir Thiphaine 2002), par la croissance du poids des étudiants étrangers (qui sont surreprésentés parmi les étudiants vivant dans un logement indépendant) et par une augmentation de la part des inscrits au niveau master et plus (la prise d'indépendance au niveau du logement suit de façon croissante la courbe de l'âge). Pourtant, les enquêtes de l'Observatoire national de la vie étudiante (Ove) ont montré une plus grande difficulté pour les étudiants à accéder à un logement.

A l'instar de ce qui se passe dans la transition formation-emploi, dans le cas du logement on voit également se dessiner une nette différence entre jeunes scolarisés et non. Ainsi les situations résidentielles des jeunes les plus diplômés et ceux qui le sont moins sont fortement inégales. Le modèle du jeune faisant progressivement l'expérience de la décohabitation est tout d'abord un cas de figure associé aux études. Les étudiants connaissent très souvent, notamment en province, une première forme d'indépendance résidentielle à l'occasion du début de leurs études supérieures. Contrairement à des pays comme l'Italie où le maillage universitaire est très dispersé sur le territoire et permet aux étudiants de rentrer chez leurs parents tous les soirs, la concentration des universités françaises dans les grandes capitales régionales contraint souvent les étudiants à prendre un logement en ville (Cavalli, Cicchelli et Galland 2008).

A l'inverse, les jeunes qui ne suivent pas d'études supérieures retardent le moment de la décohabitation. Pour ces jeunes, le maintien au domicile parental pourrait s'expliquer par les difficultés rencontrées sur le marché du travail. En effet, l'obtention d'un CDI accélère la décohabitation. Toutefois l'effet de l'obtention d'un CDI sur la décohabitation est loin d'être comparable à celui du niveau de formation (Dormont et Duffour-Kippelen 2000). Plus que la situation sur le marché du travail c'est le faible niveau de diplôme de ces jeunes qui retarde l'accès à l'autonomie résidentielle. Ainsi « la moitié des hommes sans diplôme décohabitent dans les 60 mois qui suivent leur sortie de formation initiale, chiffre qui chute à 19 mois pour les jeunes hommes de niveau bac +2 [...] Parmi les sortantes sans diplôme de 1998, la moitié décohabitent dans les 26 mois suivant leur sortie de formation initiale, chiffre qui s'abaisse à 4 mois pour les femmes de niveau bac +2. » (Mora *et al.* 2008 : 17). L'accès à l'autonomie résidentielle des jeunes faiblement diplômés et qui de surcroît sont confrontés à la précarité du marché du travail (chômage, contrats courts) n'est pas sans conséquence. En effet, ces jeunes peu indemnisés en cas de chômage et faiblement aidés par leur famille ont un risque de pauvreté élevé : après

prise en compte des aides familiales, près de 50% d'entre eux sont pauvres (Robert-Bobée 2002).

La France est l'un des pays « où le maintien au domicile des parents apparaît le plus corrélé avec la précarité de l'emploi des jeunes: la part des 18-34 ans vivant chez leurs parents et ayant un emploi précaire dépasse 50% en France en 2008, contre 36% en moyenne dans l'UE » (Guichet 2013 : 9). Quel que soit le niveau de diplôme, les jeunes français, dans un contexte de difficultés accrues sur le marché du travail, voient leur accès à l'autonomie résidentielle entravé. En effet, l'instabilité professionnelle limite la décohabitation. L'accès à l'autonomie résidentielle est plus compliqué lorsque les jeunes n'ont pas de contrat stable : les garanties demandées par les propriétaires sont élevées (les revenus des jeunes doivent être égales à trois fois le loyer, les jeunes doivent payer une caution équivalente à un mois de loyer), sans compter qu'avec un contrat à durée déterminée les parents doivent bien souvent se porter garants pour permettre l'accès à l'autonomie résidentielle. Ainsi la proportion des jeunes qui occupent un emploi à durée indéterminée est plus importante lorsqu'ils vivent seuls ou en couple que lorsqu'ils vivent chez leurs parents (Arrighi 2012). L'ancienneté dans l'emploi occupé tout comme le niveau de salaire joue aussi sur l'accès à l'autonomie résidentielle. « Parmi les jeunes hommes percevant un salaire inférieur à 1.400 € (salaire médian masculin), 62% vivent chez leurs parents. En revanche, ceux qui perçoivent un salaire supérieur ne sont plus que 32% à ne pas avoir décohabité. Pour les jeunes femmes, les proportions sont moindres mais l'écart est sensiblement du même ordre. En effet, parmi celles qui gagnent moins que le salaire médian des femmes (1 300€), 41% vivent chez leurs parents contre 16% lorsqu'elles gagnent plus » (Arrighi 2012 : 50).

Les situations de recohobitation témoignent bien à quel point les difficultés d'insertion professionnelle freinent l'accès à un logement autonome mais aussi l'aide que la famille est prête à consentir. En effet, durant leurs études une grande majorité de jeunes sont décohabitants tout en étant dépendants financièrement de leurs parents. Pour autant une fois les études terminées, un certain nombre d'entre eux reviennent au domicile parental. Autant la décohabitation durant les études supérieures pouvait se justifier par un objectif précis (obtenir un certain diplôme), pour lequel les parents étaient prêts à se mobiliser, autant en l'absence de ressources et d'objectifs professionnels disposer d'un logement autonome est moins justifié aux yeux de ces derniers. Dans cette optique, le retour chez les parents est utilisé « comme un moyen d'amortir et de surmonter les effets de la diminution des perspectives d'avenir » (Mitchell et Gee 1996 : 21). Cette recohobitation parentale qui s'effectue dans une situation de transition d'un statut social à un autre, en l'occurrence de celui d'étudiant à celui de jeune actif, est d'autant plus facilement accepté

dans un contexte sociétal qui combine difficultés d'accès à l'emploi stable et difficultés d'accès à un logement indépendant (Germain 2012).

Le patrimoine immobilier des parents sert également à loger gratuitement les jeunes ménages. En prenant l'exemple de l'Ile-de-France, parmi les ménages qui bénéficient d'un logement gratuit, la part de ceux qui le sont grâce à leur famille est importante et croissante (50%, dont les trois quarts prêtés par les parents en 2010, contre 42% en 1978). Ainsi, les familles sont devenues les « propriétaires prêteurs les plus nombreux » (Kesteman 2010).

Plus largement et en ce qui concerne l'accès aux biens immobiliers, de nombreuses études montrent que le niveau de vie des parents, l'importance de leur patrimoine et leur propension à aider leurs enfants ont un impact fort sur la réalisation des projets immobiliers des jeunes. Aussi bien aux Etats-Unis qu'en Italie ou aux Pays-Bas, les transferts financiers de la part des parents ont une grande incidence dans l'accès à la propriété (Wolff et Attias-Donfut 2005). En France, l'exploitation d'une enquête déjà ancienne (« Actifs financiers » de 1992) confirme le poids du logement et de la propriété dans la transmission familiale, « le logement constituant le principal des biens transmis et aussi le plus important usage des transmissions reçues : la forte relation entre le lien et le bien s'accomplit d'abord dans le logement » (*ivi*: 157). En particulier, « les donations et héritages reçus des parents permettent d'être plus facilement propriétaire de son logement et de disposer d'un bien immobilier d'une plus grande valeur » (*ibid.*). La réception de transferts réduit le temps d'attente pour l'achat du logement.

Conclusion : une autonomie contrariée

Tout au long de cet article, on a remarqué une forte différenciation interne entre les jeunes non diplômés et les jeunes diplômés. Ces tendances se sont accentuées avec l'entrée de la société française dans le cycle des crises et récessions économiques. Le processus d'autonomisation de la famille d'origine, élément fondamental de l'entrée dans l'âge adulte, s'est donc radicalement modifié pour les nouvelles générations, et n'a pas le même sens pour les étudiants, les jeunes qualifiés et les jeunes non qualifiés. On voit à l'œuvre une forte dissociation entre les aspirations des jeunes et les contraintes des réalités sociales qui agissent plus fortement pour certaines franges de la population juvénile. En regardant les jeunes les moins bien dotés, on constate que ce nouveau « repli contraint et forcé sur le foyer des parents entre en contradiction avec à la fois les modèles d'émancipation traditionnelle des milieux populaires et avec les tendances générales d'évolution des sociétés modernes vers toujours plus d'individualisme » et d'expérimentation dans l'accès à l'âge adulte (Baudelot

et Establet 2007 : 30). Ainsi, « perdant sur les deux tableaux de la tradition et de l'innovation, la majorité des jeunes garçons d'origine populaire se retrouve en porte à faux dans la société d'aujourd'hui » (*ibid.*). Ces jeunes seraient les grands perdants de la forte compétition entre les familles pour l'obtention des diplômes et la bonne transition vers le marché de l'emploi. Les places sont peu nombreuses, elles sont devenues plus chères et la concurrence féroce. Pourtant, ces jeunes globalement oubliés du débat public, ne constituent pas une priorité pour l'intervention politico-administrative (Cerc 2008).

Quelles sont les actions menées par les pouvoirs publics ? La réponse est contrastée. En France, sous le principe d'égalité d'accès aux études supérieures, les aides publiques accordées aux étudiants sont fonction du niveau de revenu des parents afin de permettre de compenser les inégalités liées aux origines sociales. Pour autant, sous couvert de l'intervention de l'Etat, les aides allouées aux familles sont universelles. Ce pays s'inscrit donc dans un système hybride entre aides privées et aides publiques. Le développement des aides publiques en faveur de l'autonomie est allé de pair avec l'accroissement des aides de la famille (Labadie et Amrouni 2002). L'aide publique au cours de cet âge de la vie, d'obéissance majoritairement « corporatiste », encourage indirectement les transferts intergénérationnels (Van de Velde 2007). Le contexte actuel de crise économique ne semble pas favorable à un développement des aides publiques, tout comme le poids de la solidarité intergénérationnelle en France demeure important. Les réflexions en faveur de la mise en place d'une allocation universelle pour les étudiants sont freinées par la crainte d'un affaiblissement des solidarités familiales. Comme le notait déjà le rapport de Foucauld « l'ensemble des équilibres actuels ne peut être amélioré d'un coup de baguette magique. L'autonomie est une question complexe et ne peut faire l'objet d'une solution immédiate et définitive » (2002 : 143).

Ce que l'on déplore depuis les travaux de la Commission « Jeunes et politiques publiques » (Charvet 2001) est moins l'absence ou la pauvreté des interventions de l'Etat français que l'incohérence voire l'inefficacité des dispositifs, trop nombreux, lacunaires et difficiles à gérer. Pour le dire avec les chercheurs du Centre d'Analyse Stratégique, « la France, avec des vecteurs et des outils très divers, sédimentés sans grande logique, dépense plus de deux points de PIB en faveur de ses jeunes adultes. Il est loin d'être certain que ces dépenses soient de la plus grande efficacité, ne serait-ce qu'au regard de la permanence de certaines inégalités intragénérationnelles que ces dispositifs sont pourtant censés diminuer » (Cas 2007). Ainsi face aux difficultés d'accès à l'autonomie des jeunes, les réponses des politiques publiques en France restent inadaptées, que ce soit principalement du point de vue du logement ou de l'accès à l'emploi.

Au vu de ces éléments, la société française paraît triplement ambiguë dans la place qu'elle réserve à sa jeunesse (Cicchelli 2013). Cette dernière ferait preuve d'aspirations individualistes – ce qui rapproche ce pays de ses homologues scandinaves –, mais les régimes de transitions se révèlent encore trop continentaux (et donc peu universalistes), ce qui a entraîné une importante familialisation (de type quasiment méridional) du traitement des problèmes que traverse cette classe d'âge. Ce tiraillement est le signe majeur d'une transition inachevée entre un modèle de protection qui fait porter à la jeunesse le poids de la flexibilité et un autre établissant plus d'équité intergénérationnelle. La France ressemble à certains égards à ses voisins latins, par exemple l'Italie (Cavalli, Cicchelli et Galland 2008), dans la façon dont elle socialise sa jeunesse et construit des parcours typiques vers l'âge adulte. Tout ce passe comme s'il y avait un hiatus tel que les parents s'occupent du bien-être de leurs enfants jusqu'à des âges inédits, alors qu'à un niveau plus macro-social, la collectivité ne promeut pas de politiques qui permettraient un accès rapide à l'indépendance, en laissant le marché du travail utiliser la jeunesse comme une variable d'ajustement. Ainsi, dans ces pays, la famille devient l'espace de protection de la jeunesse tout au long du processus de prise d'indépendance et cela semble d'autant mieux fonctionner que les jeunes pris en charge sont en études.

La jeunesse française est loin d'être homogène: entre les jeunes qui suivent des études et ceux qui se sont déjà insérés sur le marché du travail, et même parmi eux entre les jeunes actifs occupés et les jeunes chômeurs ; entre les jeunes très diplômés et ceux faiblement diplômés ; entre ceux qui bénéficient du soutien parental et ceux qui doivent composer avec son absence, autant d'éléments qui montrent à quel point la jeunesse française est une jeunesse extrêmement polarisée. Face à cette divergence interne les réponses de la société française sont inefficaces : la volonté politique d'élargissement aux études supérieures a montré ses limites par la plus grande sélectivité du système scolaire et son incapacité à former de façon adéquate le plus grand nombre (Baudelot et Establet 2009) ; les aides publiques pour permettre aux jeunes de prendre leur envol sont limitées, les contraignant ainsi à rester largement dépendants de leur famille d'origine.

Toutefois, si de forts clivages internes séparent désormais les deux jeunesses, les mêmes paradoxes les caractérisent. Autonomes plus précocement et dépendants plus longtemps, les jeunes demandent à pouvoir maîtriser leurs destins, tout en formulant des attentes longues de soutien. Leur long processus d'acquisition de l'autonomie et leur intégration sociale se réalisent désormais par la médiation des adultes (parents, enseignants et autres professionnels), censées accompagner, souvent par l'intermédiaire de dispositifs institutionnels, aussi bien les jeunes scolarisés que ceux qui sont en difficulté d'insertion.

Références

- Arrighi J.-J. (2012), *Quand l'école est finie... Premiers pas dans la vie active d'une génération. Enquête 2010*, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq), Marseille.
- Arrondel L. et Masson A. (2007), *Solidarités publiques et familiales*, in Cohen D. (ed.), *Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française*, Centre pour la Recherche Economique et ses Applications (Cepremap), Editions rue d'Ulm, Paris.
- Baudelot C. et Establet R. (2007), *Une jeunesse en panne d'avenir*, in Cohen D. (ed.), *Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française*, Centre pour la Recherche Economique et ses Applications (Cepremap), Editions rue d'Ulm, Paris.
- Baudelot C. et Establet R. (2009), *L'élitisme républicain. L'école française à l'épreuve des comparaisons internationales*, Seuil, Paris.
- Bendit R., Hein K. et Biggart A. (2009), *Autonomie retardée et négociée : l'émancipation résidentielle des jeunes européens*, «Politiques sociales et familiales», 97: 5-12.
- Blossfeld H.-P., Klijzing E., Mills M. et Kurz K. (eds.) (2005), *Globalization, uncertainty and youth in society*, Routledge, London.
- Cahuc P., Carcillo S., Galland O. et Zylberberg A. (2011), *La machine à trier. Comment la France divise sa jeunesse*, Eyrolles, Fondation Manpower, Paris.
- Centre d'Analyse Stratégique (Cas) (2007), *Les dotations en capital pour les jeunes*, Rapports et documents du Cas 9, La documentation Française, Paris.
- Cavalli A., Cicchelli V. et Galland O. (2008), *Deux variantes d'un même modèle*, in Idd. (éds.), *Deux pays, deux jeunesses? La condition juvénile en France et en Italie*, Pur, Rennes.
- Conseil de l'Emploi, des Revenus et de la Cohésion Sociale (Cerc) (2008), *Un devoir national. L'insertion des jeunes sans diplômés*, Rapport 9, La documentation Française, Paris.
- Charvet D. (ed.) (2001), *La jeunesse, le devoir d'avenir*, La documentation Française, Paris.
- Cicchelli V. (2001a), *La construction de l'autonomie. Parents et jeunes adultes face aux études*, Puf, Paris.
- Cicchelli V. (2001b), *Les jeunes adultes comme objet théorique*, «Recherches et Prévisions», 65: 5-18.
- Cicchelli V. (2013), *L'autonomie des jeunes. Questions politiques et sociologiques sur les mondes étudiants*, La documentation française, Paris.
- Cicchelli V. et Galland O. (eds.) (2008), *Les nouvelles jeunesses*, «Problèmes politiques et sociaux», 955: 1-112.
- Cohen D. (2007), *Introduction*, in Id. (ed.), *Une jeunesse difficile. Portrait économique et social de la jeunesse française*, Centre pour la Recherche Economique et ses Applications (Cepremap), Editions rue d'Ulm, Paris.
- Couppié T., Gasquet C. et Lopez A. (2007), *Quand la carrière commence... Les sept premières années de vie active de la Génération 98*, Centre d'Etudes et de Recherches sur les Qualifications (Céreq), Marseille.
- Dormont B. et Dufour-Kippelen S. (2001), *Insertion professionnelle et autonomie résidentielle : le cas des jeunes peu diplômés*, «Economie et Statistique», 337-338: 97-120.
- Elbaum M. et Marchand O. (1994), *Emploi et chômage des jeunes dans les pays industrialisés*, La documentation Française, Paris.

- sés : la spécificité française, «Travail et Emploi», 58: 111-121.
- Erlich V. (1998), *Les nouveaux étudiants. Un groupe social en mutation*, Armand Colin, Paris.
- Eurostudent (2005), *Social and Economic Conditions of Student Life in Europe*, W. Bertelsmann Verlag GmbH & Co., Bielefeld.
- Foucauld J.-B. de (2002), *Pour une autonomie responsable et solidaire*, La documentation Française, Paris.
- Galland O. (2000), *Une polarisation de la jeunesse française*, «Revue de l'OFCE», 72: 221-228.
- Galland O. (2009), *Les jeunes français ont-ils raison d'avoir peur ?*, Armand Colin, Paris.
- Galland O. (2011), *Sociologie de la jeunesse*, Armand Colin, Paris.
- Gasquet C. et Roux V. (2006), *Les sept premières années de vie active des jeunes non diplômés : la place des mesures publiques pour l'emploi*, «Economie et Statistiques», 400: 17-43.
- Germain V. (2012), *Le phénomène de décohabitations-recohabitations chez les jeunes adultes diplômés du supérieur. Passage à la vie adulte et mobilité résidentielle : un jeu par essais-erreurs*, in Chamahian A. et Lefrançois C. (éds.), *Vivre les âges de la vie. De l'adolescence au grand âge*, L'Harmattan, Paris.
- Germain V. (2014), *La construction des trajectoires d'entrée dans la vie adulte : Permanences et changements dans le contexte de massification de l'enseignement supérieur*, Thèse de doctorat.
- Giret J.-F. (2009), *L'évolution des conditions d'insertion professionnelle des étudiants*, in Gruel L., Galland O. et Houzel G. (eds.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Pur, Rennes.
- Guichet C. (2013), *Le logement autonome des jeunes*, Rapport du Conseil économique, social et environnemental, Journaux Officiels de la République française, Paris.
- Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee) (2013), *Enquête emploi*, (www.insee.fr/fr/themes/theme.asp?theme=3&sous_theme=3&type=2&type=3&nivgeo=0&produit=OK).
- Kesteman N. (2010), *Le logement des jeunes: synthèse des études statistiques récentes*, «Politiques sociales et familiales», 99: 113-120.
- Labadie F. et Amrouni I. (2002), *L'autonomie résidentielle : aides familiales et publiques*, «Agora débats/junesse», 29: 80-95.
- Lefresne F. (2011), *Lutte contre l'exclusion et insertion par l'emploi : bilan des politiques en France au regard de certaines expériences étrangères*, «Informations sociales», 165-166: 136-144.
- Mansuy M. et Marchand O. (2004), *De l'école à l'emploi : des parcours de plus en plus complexes*, «Economie et Statistiques», 378-379: 3-13.
- Maurin E. (2009), *La peur du déclassement*, Seuil, Paris.
- Mazari Z., Meyer V., Rouaud P., Ryk F. et Winnicki Ph. (2011), *Le diplômé : un atout gagnant pour les jeunes face à la crise*, «Bref du Céreq», 283: 1-4.
- Minni C. (2009), *Emploi et chômage des 15-29 ans en 2007*, «Premières Informations et Premières Synthèses», Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 12.1: 1-11.
- Mitchell B. et Gee E. (1996), *Young Adult Returning Home: Implications for Social Policy*, in Gallaway B. et Hudson J. (eds.), *Youth in Transition to Adulthood: Research and Policy Implications*, Thompson, Toronto.

- Mora V., Eckert H., Goffette C. et Joseph O. (2008), *Insertion professionnelle et autonomie résidentielle des jeunes*, «Les travaux», Observatoire National de la Pauvreté et de l'Exclusion Sociale (Onpes), La Documentation française, Paris.
- Mørch S. et Andersen H. (2006), *Individualisation and the Changing Youth Life*, in Leccardi C. et Ruspini E. (éds.), *A New Youth? Young People, Generations and Family Life*, Ashgate, Aldershot.
- Octobre S., Detrez C., Mercklé P. et Berthomier N. (2010), *L'enfance des loisirs, Trajectoires communes et parcours individuels de la fin de l'enfance à la grande adolescence*, DEPS/MCC, Paris.
- Observatoire national de la vie étudiante (Ove) (2011), *La vie étudiante. Repères*, Ove, Paris.
- Pasquier D. (2005), *Cultures lycéennes. La tyrannie de la majorité*, Autrement, Paris.
- Robert-Bobée I. (2002), *Parmi les jeunes ne vivant plus chez leurs parents. Les étudiants sont les plus aidés par leurs familles*, «Insee Première», 826: 1-4.
- Rose J. (2005), *D'une génération à l'autre... Les «effets» de la formation initiale sur l'insertion*, «Bref du Céreq», 222: 1-4.
- Schehr S. (2008), *Autonomisation et dépendance pécuniaire des jeunes Français*, in Cavalli A., Cicchelli V. et Galland O. (éds.), *Deux pays, deux jeunesses? La condition juvénile en France et en Italie*, Pur, Rennes.
- Schwartz B. (2007), *Rapport sur l'insertion professionnelle et sociale des jeunes*, Editions Apogée, Paris.
- Thiphaine B. (2002), *Etudes supérieures et départ du domicile parental*, «Ove Infos», 3: 1-8.
- Van de Velde C. (2007), *Autonomie et insertion des jeunes adultes : une comparaison France-Danemark*, «Horizons stratégiques», 4: 30-42.
- Van de Velde C., (2008a), *Devenir adulte. Sociologie comparée de la jeunesse en Europe*, Puf, Paris.
- Van de Velde C., (2008b), *L'autonomie des jeunes adultes, une affaire d'Etat ?*, «Informations sociales», 145: 112-121.
- Vourc'h R. (2009), *La question du logement*, in Gruel L., Galland O. et Houzel G. (éds.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Pur, Rennes.
- Walther A. (2006), *Regimes of Youth Transitions. Choice, Flexibility and Security in Young People's Experiences across Different European Contexts*, «Young. Nordic Journal of Youth Research», 14 (2): 119-139.
- Wolff F.-C. et Attias-Donfut C. (2005), *L'impact des transferts intergénérationnels reçus sur le logement*, «Revue française des Affaires sociales», 59 (4): 135-159.
- Zilloniz S. (2009), *Evolution du monde étudiant en chiffres depuis 1960*, in Gruel L., Galland O. et Houzel G. (éds.), *Les étudiants en France. Histoire et sociologie d'une nouvelle jeunesse*, Pur, Rennes.



